

Devenez Directeur·trice

d'un centre de vacances ou d'un accueil de loisirs

Certificat Complémentaire associé aux BPJEPS



Former des animateurs nature à une multiplicité de supports (à la randonnée à pied, en vélo, au canoë, au kayak, à la nage en eau-vive, à la descente de canyon, à l'escalade) et de compétences (animer, enseigner, faire découvrir le patrimoine, diriger des séjours de vacances, ...) permet une approche globale des métiers de la pleine nature, enrichit les pratiques et multiplie les possibilités d'emploi. Les formations de l'Association Le Merlet sont conçues pour des personnes ayant une forte sensibilité à l'environnement, une expérience en animation, appréciant les échanges avec les autres et le contact avec les éléments extérieurs.



CC Direction d'un ACM

Objectifs

- Former des directeurs conscients et responsables de leurs actes, de leur rôle et de leur pouvoir au sein d'ACM.
- Réfléchir sur le rôle éducatif des ACM et clarifier ses objectifs au sein d'un projet pédagogique personnel, cohérent.
- Sensibiliser particulièrement ces directeurs à la place de l'environnement dans le rôle éducatif.

Public concerné

- Être en formation ou déjà diplômé-e BPJEPS ;
- Avoir PSC1, ou autres diplômes de premiers secours ;
- Être capable de justifier d'une expérience d'animation de mineurs, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une durée totale de 28 jours dans les 5 ans qui précèdent l'entrée en formation, au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

Prérogatives

- Elle atteste des compétences à assurer les fonctions de direction d'un accueil collectif de mineurs conformément aux dispositions définies dans l'article 1^{er} de l'arrêté du 21 mars 2003.

Formation, certification

Module 1 - Les bases - 9 jours -

- Aborder les contenus permettant de construire un projet pédagogique : méthodologie de projet, connaissance des publics, partenariats, ancrage sur le territoire, animation des RH, administration, sécurité, législation, gestion de l'accueil des enfants et parents, communication, économe, comptabilité, budget prévisionnel, préparation du séjour, rôle formateur du directeur,
- Rédaction d'un projet pédagogique.
- Réfléchir sur des thèmes tels que l'autorité, la mixité, conduites addictives, les conflits, les rapports de domination....

Approche professionnelle - Stage pratique de direction -18 jours -

- Durant cette période, il devra conduire le projet pédagogique, gérer les aspects administratifs et organisationnels, gérer l'équipe pédagogique et technique, mettre en place des outils d'évaluation.

Module 2 - Analyse et bilan - 6 jours -

- Analyse de pratique,
- Suivi individualisé sur la rédaction du bilan de projet pédagogique.
- Approfondir les intérêts éducatifs des animations ancrées sur le territoire de l'ACM
- Approfondir les moyens et supports (pédagogiques, législatifs et techniques) permettant de mener différents types de sorties nature en ACM.
- Approfondir des notions au regard des besoins des stagiaires

Méthodes

- Tous les temps de travail sont amenés au moyen de pédagogie active pour faciliter l'appropriation des connaissances : travail en petits groupes, recherche documentaire, théâtre forum, rencontres de partenaires, pédagogie de projet...
- Des outils très concrets, opérationnels et ludiques sont apportés pour aider à fixer les connaissances (psychologie de l'enfant, alimentation, comptabilité, démarches administratives...).
- Le stagiaire aura les moyens de s'évaluer et d'évaluer les apports pédagogiques.

Dates

Inscriptions et dossier DRJS : clôture le 11 janvier 2021

Module 1 : 13 au 21 février 2021

Stage pratique : 18 j entre mars et septembre 2021

Bilan du projet en suivi individualisé : Juin et octobre 2021

Module 2 : 18 au 23 octobre 2021

Certification : le 29 novembre 2021

Lieu

- Saint Jean du Gard et alentours

Financement

- Nous consulter pour étudier les possibilités offertes par votre situation administrative

Responsable de formation

- Jérémie MERCOIRET

Validation

- CC Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs